

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal **Plu*i*** Boucle Nord de Seine

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil de Territoire
du 26 juin 2025

4. Règlement écrit

4.4.4 Livret du patrimoine Clichy-la-Garenne

ELABORATION

APPROBATION



Argenteuil Asnières-sur-Seine Bois-Colombes

Clichy-la-Garenne Colombes Gennevilliers Villeneuve-la-Garenne

Référence	Désignation	Adresse	Page
CLG_014	Fondation Jules Gouin	21 à 25 rue d'Alsace	3
CLG_017	Succursale de la banque de France	40/42 bd Jean Jaurès	4
CLG_025	La Poste	81 bd Jean Jaurès	5
CLG_035	Pavillon du Régisseur	Pavillon du Régisseur, 2 rue P.Bérégovoy	6
CLG_038	Hôtel de Ville	80 Boulevard Jean Jaurès	7
CLG_041	Groupe Scolaire Victor Hugo	19, 21 rue d'Alsace	8
CLG_042	Groupe Scolaire Pasteur	2, 4 et 6 rue Ferdinand Buisson	9
CLG_043	Maison des associations	80, boulevard du Général Leclerc	10
CLG_044	Eglise Saint Médard	94 Boulevard Jean Jaurès	11
CLG_055	Crèche municipale Henri Barbusse	72 rue Henri Barbusse	12
CLG_081	Fondation Roguet	58 Rue Georges Boisseau	13
CLG_013	Immeuble de Faubourg	25-27 rue Jeanne d'Asnières	14
CLG_027	Cité Jouffroy Renault	Cité Jouffroy Renault, Cité ouvrière, 25 rue des Cailloux	15
CLG_040	Hôpital Beaujon	100 Boulevard du Général Leclerc	16
CLG_058	Immeubles Place de la République	Place de la République	17
CLG_060	Ensemble d'immeubles	36, 38, 40 rue d'Alsace	18
CLG_037	Théâtre Rutebeuf	16,18 Allées Léon Gambetta	19
CLG_039	Conservatoire Léo Délibes	59 rue Martre	20
CLG_005	Immeubles de faubourg	12 bis rue du Landy, 89 rue Martre	21
CLG_006	Marchand de vin Hébrard	14 rue du Guichet	22
CLG_007	Immeuble haussmannien	159 bd Victor Hugo	23
CLG_008	Maison de ville	18 rue du Guichet	24
CLG_009	Immeubles faubourien	20 bis rue Dagobert	25
CLG_012	Immeuble Art Déco	23 rue Dagobert, 8 rue du Landy	26
CLG_016	Habitation villageoise	4-6 rue du Landy	27
CLG_019	Immeuble de rapport	5 rue Charles et René Auffray	28
CLG_020	Immeuble Art Déco	6-12 rue du Général Roguet	29
CLG_021	Immeuble haussmannien	97 Bd Victor Hugo	30
CLG_022	Anciens Grands Magasins	69 rue de Neuilly	31
CLG_023	Maison villageoise	79 rue de Paris	32
CLG_024	Immeuble de faubourg	8 rue Georges Boisseau, 42 rue Mme de Sanzillon	33
CLG_059	HBM - Cité Simonneau	14,16, 18 rue Simonneau	34
CLG_061	Ensemble d'immeubles	28, 32, 34 rue Castérès	35
CLG_062	Immeuble de logement et boutique	16 rue Curton	36
CLG_072	Immeuble de logement et boutique	116 Boulevard Jean Jaurès	37
CLG_073	Immeuble art déco	123 Boulevard Jean Jaurès	38
CLG_075	Immeuble Haussmannien	2 Allées Léon Gambetta	39
CLG_047	Pont d'Asnières	Pont d'Asnières	40
CLG_048	Pont de Gennevilliers	Pont de Gennevilliers	41
CLG_003	Atelier habitation	11/13 rue Madame de Sanzillon	42
CLG_010	Maison de ville	20 Bis, rue des Bateliers	43
CLG_018	Maisons de ville	44 rue de Neuilly	44
CLG_026	Maisons	9 rue Villeneuve - 11 rue Villeneuve	45
CLG_054	Maison particulière	61 rue Henri Barbusse	46
CLG_079	Maison GRAISSEURS DUBRULLE	28 rue de Villeneuve	47
CLG_001	Garage municipal	10 rue Castérès	48
CLG_011	Architecture commerciale	21/23/25 rue Ferdinand Buisson, 26/28 rue Valiton	49
CLG_015	Patrimoine industriel et tertiaire	31-33 rue Madame de Sanzillon	50
CLG_036	Bâtiment principal du SIAAP	Bâtiment principal du SIAAP, 29 rue Fournier, 34 Quai de Clichy	51
CLG_082	Kiosque à musique	Place des Martyrs de l'Occupation Allemande 1940-1944	52
CLG_083	Portail du château de Crozat-Leriché	Angle de la rue du Landy et de la rue Martre	53

Typologie
Edifices civils et religieux
Ensemble urbain et paysager
Equipements
Equipements culturels et de loisirs
Immeubles d'habitation
Maisons et pavillons
Patrimoine industriel et tertiaire
Petit patrimoine et éléments architecturaux remarquables
Divers
Infrastructure
Maisons et pavillons
Patrimoine industriel et tertiaire
Venelles et cours

Fondation Jules Guoin

Date de construction : 4e quart 19e siècle

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Z80



Hôpital, service de chirurgie et dispensaire ainsi qu'habitations économiques sont construits par la société philanthropique de Paris, grâce à une donation de Jules Guoin directeur de la société des constructions des Batignolles, et sont destinés dans un premier temps à ses ouvriers avant d'être ouverts à la population de Clichy ; construction par l'architecte Wilbord Chabrol ; les habitations sont terminées en 1895, (76 logements) ; le montant des loyers devait financer en partie l'entretien de la partie hospitalière ; celle-ci est inaugurée en 1896 ; l'hôpital est agrandi en 1927 puis en 1975

Matériaux du gros-œuvre : Brique ; enduit partiel ; enduit

Matériaux de la couverture : Tuile ; ardoise ; zinc en couverture ; ciment en couverture

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; 4 étages carrés ; étage de comble

Typologie de couverture : Toit à longs pans ; pignon couvert ; toit à longs pans brisés ; terrasse ; toit en pavillon

Commentaire descriptif de l'édifice

2 immeubles de 4 étages encadrent un immeuble d'un étage avec un étage de comble et toit brisé ; partie hospitalière en partie à un étage couvert en tuile

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement, détail décoratifs, permettre une évolution respectueuse des lieux.

Succursale de la banque de France

Date de construction : 1923

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : AB180



Alphonse Defrasse (architecte).

Succursale de la banque de France construite en 1923 ; actuellement désaffectée et utilisée en immeuble de bureaux.

Le bâtiment fait une rupture dans l'alignement de bâtiments plus hauts de cette portion du boulevard : aération, rythme dans le linéaire de la rue.

Composition : rez-de-chaussée surélevé; R+1 + étage de comble

Façade de style classique en brique et pierre, linteaux en arcs surbaissés, toit à longs pans brisés, ardoise et zinc en couverture, lucarnes.

Prescriptions :

Un éventuel projet de surélévation devra se rattacher de façon harmonieuse au bâtiment (tenir compte des lignes de force, proportions, matériaux et couleurs) et le mettre en valeur.

Façades à préserver lors des ravalements : jeux de couleur des matériaux, préserver les matériaux (toiture, brique, pierre de taille).

Conserver les ferronneries et les menuiseries

La Poste

Date de construction : 1932-1934

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : Q29



Bâtiment représentatif des bâtiments postaux des années 1930. Gaston Ernest (architecte)

Situé en angle du Bd Jean Jaurès et de la rue René Auffray, en face de la Mairie et en centre ville. Composition : calcaire, pierre de taille, brique et pierre, rez-de-chaussée surélevé + 1 étage.

Prescriptions :

Conserver la façade sur le Bd J. Jaurès et ses éléments remarquables : le décor sculpté (sculptures hirondelles, ornements), les ferronneries, le bandeau gravé dans la façade et l'enseigne en drapeau.

La façade à pan coupé située à l'intersection du Bd J.Jaurès et de la rue R. Auffray n'est pas concernée par la protection.

Pavillon du Régisseur

Date de construction : 1er quart 20e siècle

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : Intérêt historique et architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : B37



Bâtiment situé dans les terrains de Gaz de France, dans l'axe de la rue Petit et en surplomb de la rue P. Bérégovoy. Ancien pavillon d'habitation dit « Pavillon du Régisseur ».

A partir de 1875, la Ville de Clichy cède des terrains en bordure de Seine à la Ville de Paris pour la construction d'une usine destinée à desservir la clientèle parisienne. Les Gazomètres sont construits par les ateliers Eiffel de Levallois-Perret en 1878.

Composition : Typologie de la maison de ville. Bâtiment R+2 + combles. En moellons de calcaire enduit. Composition ternaire (trois étages, trois pans verticaux symétriques).

Chânage d'angle d'inspiration classique, encadrements de baies en arc surbaissé, toiture en zinc. Ouverture de soupiraux dans le mur de surplomb.

Prescriptions :

Important travail de réhabilitation à conduire :

Reconstituer le clos et le couvert

Reconstituer la façade lors du ravalement, retrouver les parements, modénatures (les linteaux et encadrements de baies).

Restaurer la toiture...

En cas d'extension ou en cas de réalisation de nouveau bâtiment accolé :

- celle-ci ne devra pas dépasser la hauteur du bâtiment d'origine
- pourra avoir une architecture contemporaine, permettant de valoriser le bâtiment d'origine.

Hôtel de Ville

Date de construction : 1878

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : R1



Mairie inaugurée en 1878, construite suivant les plans de l'architecte Jules Depoix pour remplacer l'ancienne mairie aménagée par Lequeux en 1836. Elle est agrandie de 2 ailes symétriques par l'architecte voyer Bernard Sinholle en 1907. Le fronton de la travée centrale est supprimé en 1970. Décor de la salle des mariages confié au peintre Oscar Mathieu. Le sculpteur Adolphe Leleu est l'auteur du décor extérieur suivant les dessins de Depoix. Le sculpteur Alphonse Germain est chargé de 2 cheminées en pierre. Les peintures des plafonds, les panneaux de la salle des mariages et de la salle d'attente sont l'oeuvre du peintre Pescheux

Matériaux du gros-œuvre : Calcaire ; pierre de taille ; moyen appareil

Matériaux de la couverture : Ardoise ; zinc en couverture

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; rez-de-chaussée surélevé ; 1 étage carré ; étage de comble

Partie d'élévation extérieure : Élévation ordonnancée

Typologie de couverture : Toit à longs pans brisés ; toit brisé en pavillon ; pignon couvert

Technique du décor : Sculpture ; peinture

Groupe Scolaire Victor Hugo

Date de construction : 1885

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Z124



Groupe scolaire construit entre 1884 et 1885 par l'architecte parisien Mizard ; il est transformé vers 1914 avec adjonction de bains douches par l'architecte communal Bernard Sincholle ; mosaïque de Facchina

Matériaux du gros-œuvre : Calcaire ; pierre de taille ; petit appareil

Matériaux de la couverture : Tuile

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; rez-de-chaussée surélevé ; 2 étages carrés

Typologie de couverture : Toit à longs pans ; pignon couvert ; toit en pavillon ; croupe

Commentaire descriptif de l'édifice : Pavillon central et pavillons des angles de 2 étages carrés reliés par des constructions en rez-de-chaussée surélevés sur la rue d'Alsace

Technique du décor : Céramique ; mosaïque

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables.

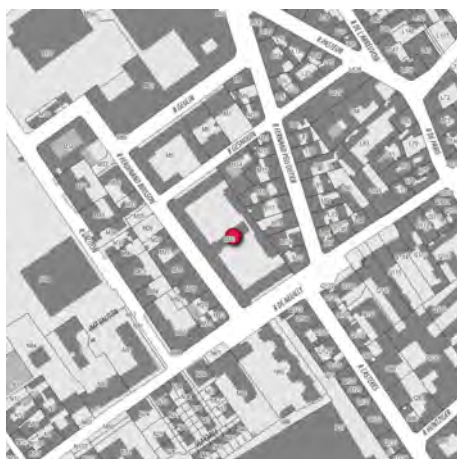
Groupe Scolaire Pasteur

Date de construction : 1901

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : M21



Groupe scolaire construit par les architectes Eugène Bidard et Joseph Durand lauréats du concours ouvert en 1898 ; école primaire construite entre 1900 et 1901, maternelle en 1904 ; mobilier scolaire de hachette et Cie ; agrandissements en fonds de cour à une époque indéterminée.

Matériaux du gros-œuvre : Calcaire ; pierre de taille ; petit appareil

Matériaux de la couverture : Tuile mécanique

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; 2 étages carrés

Typologie de couverture : Toit à longs pans ; pignon couvert ; croupe ; toit en pavillon

Technique du décor : Sculpture

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables.

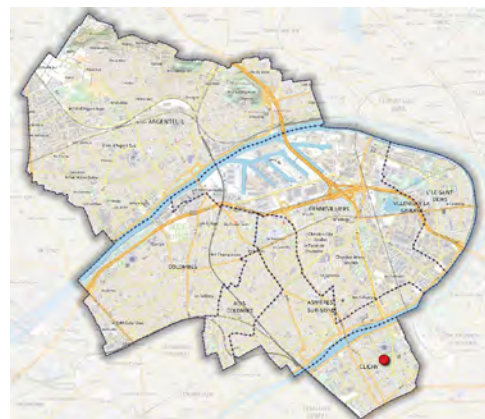
Maison des associations

Date de construction : 1er quart 20e siècle

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : G130



Le terrain cédé par Mme Denain veuve du compositeur Léo Delibes vers 1897 et la donation de M. Lannelongue permettent de construire au début du 20e siècle une maison pour la préservation et la réhabilitation des jeunes filles de 15 à 25 ans. Elle est tenue par des religieuses, les soeurs de Marie-Joseph et de la Miséricorde. Maison et jardin sont rachetés par la ville en 1973 pour être le siège des associations

Chapelle à un vaisseau coupée au niveau de la tribune pour y établir 2 niveaux

Matériaux du gros-œuvre : Enduit

Matériaux de la couverture : Ardoise ; zinc en couverture

Typologie de plan : Plan massé

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; rez-de-chaussée surélevé ; 2 étages carrés ; 1 vaisseau

Typologie du couvrement : Voûte d'ogives ; cul-de-four

Typologie de couverture : Toit à longs pans ; pignon couvert ; croupe ; croupe ronde ; noue

Eglise Saint Médard

Date de construction : 16e siècle ; 2e quart 17e siècle ; 19e siècle ; 1er quart 20e siècle

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : intérêt architectural

Bâtiment classé à l'Inventaire des Monuments Historiques (1969)

Parcelle(s) cadastrale(s) : K169



Une église Saint-Médard est mentionnée fin 13e siècle. Elle est reconstruite vers 1525 puis vers 1630 par saint Vincent de Paul alors curé de la paroisse. Réparations importantes au 19e siècle. En 1904, l'édifice est amputé de son chevet pour la construction d'une nouvelle église dédiée à saint Vincent de Paul. La nef de Saint-Médard en constitue une chapelle annexe. L'acquisition du terrain est faite au nom de la commune, l'église reste donc propriété communale. La construction par l'architecte Jacques Lequeux et l'entrepreneur F. Souillant reste inachevée et ne comprend que la nef et une amorce de transept. En 1960, elle est terminée par un mur droit faisant office de chevet plat tandis que Saint-Médard en est séparé par un mur droit après restauration.

Matériaux du gros-œuvre

Calcaire ; pierre de taille ; enduit partiel ; enduit

Matériaux de la couverture : Tuile ; tuile plate mécanique

Typologie de plan : Plan en croix latine ; plan massé

Description de l'élévation intérieure : 3 vaisseaux

Typologie du couvrement : Fausse voûte ; voûte d'ogives

Typologie de couverture : Toit à longs pans ; pignon couvert ; pignon découvert ; croupe ; toit en pavillon

Commentaire descriptif de l'édifice : Eglise saint Médard : plan en croix latine, fausse voûte, nef unique ; église saint Vincent de Paul : plan massé, avec voûte d'ogives

Technique du décor : Sculpture ; vitrail

Prescriptions :

Conserver et assurer la pérennité.

Crèche municipale Henri Barbusse

Date de construction : fin 19ème – début 20ème

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Z27



Matériaux du gros-œuvre : Brique

Matériaux de la couverture : Tuile

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; rez-de-chaussée surélevé ; 1 étage carré

Typologie de couverture : Toit à longs pans ; pignon couvert

Commentaire descriptif de l'édifice : Logement à l'étage dans la partie centrale

Technique du décor : Céramique

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables.

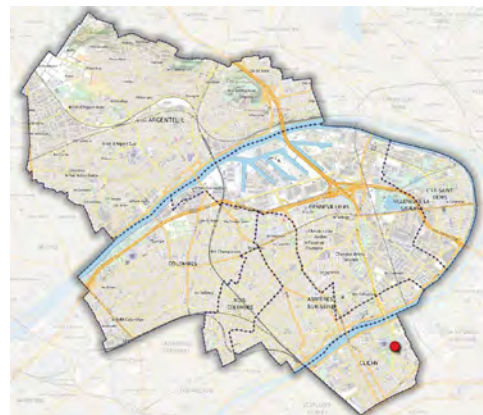
Fondation Roguet

Date de construction : 1904

Type : Edifices civils et religieux

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : 192



Hospice et orphelinat financés par un legs de la marquise de Sanzillon veuve du général comte Roguet. Edifice construit par l'architecte Jean Camille Formigé inauguré en 1905. L'orphelinat est supprimé en 1914. Agrandissement en 1930 par des liaisons entre les pavillons par l'architecte Hucleux. En 1956, surélévation des pavillons centraux. Transformations et agrandissements en 1978 puis 1990 avec suppression de la partie originellement construite comme hospice sur la rue du Landy. Actuellement centre de gériatrie autonome

Matériaux du gros-œuvre : Brique et pierre à assises alternées (Appareil à alternance d'assises régulières : 2 assises de brique, 5 assises de pierre)

Matériaux de la couverture : Tuile

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; 1 étage carré ; étage de comble

Partie d'élévation extérieure : Élévation ordonnancée

Typologie de couverture : Toit à longs pans ; pignon couvert ; croupe ; toit en pavillon ; appentis

Prescriptions :

Conserver éléments remarquables, permettre une évolution respectueuse du site.

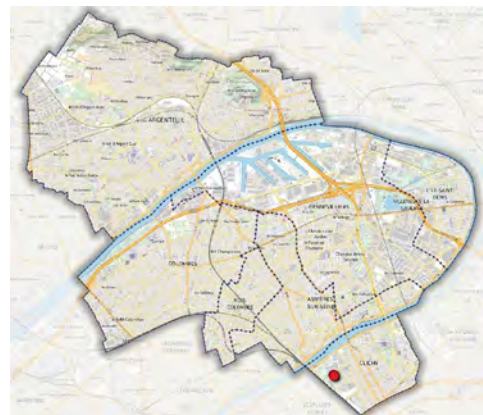
Immeuble de Faubourg

Date de construction : 1er quart 20e siècle

Type : Ensemble urbain et paysager

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : N16



Deux ensembles d'habitation identiques en alignement.

Façade de composition classique, richement décorée (bandeau, corniche, linteaux et impostes décoration brique) façade en enduit ton beige et brique avec jeux de couleurs. ferronneries.

Bâtiment R+ 3, en perspective de la rue P Bérégovoy, face à l'entrée des terrains de Gaz de France.

Prescriptions :

Préserver la richesse de la façade lors des ravalements, conserver les matériaux, ferronneries et menuiseries du RDC. Interdire les volets roulants.

Préserver le rapport entre les bâtiments, les espaces ouverts à l'arrière (arrière-cour) et l'espace public.

Cité Jouffroy Renault

Date de construction : 1865-1875

Type : Ensemble urbain et paysager

Motif de protection : Intérêt historique et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : AC100; AC101; AC102; AC103; AC104; AC105; AC106; AC107; AC108; AC109; AC110; AC111; AC112; AC113; AC114; AC115; AC116; AC117; AC118; AC119; AC120; AC121; AC124; AC125; AC126; AC127; AC128; AC129; AC130; AC131; AC132; AC133; AC134; AC135; AC136; AC137; AC1



Cité ouvrière créée par Madame Thénard en 1865. Elle lui donne le nom de sa mère Mme Renault née Jouffroy. La cité comprend 76 maisons construites dans une impasse. Les maisons de deux types, toutes précédées d'un petit jardin en façade, étaient destinées à être louées avec promesse de vente et payables en 15 mensualités. Mme Thénard obtient en 1867 une médaille à l'exposition universelle pour son œuvre philanthropique. Léon Henri Picard dit Hervé Picard (architecte)

Composition : linéaire de maisons R+1 +combles (+sous-sol).

Façades en enduit coloré, toiture en tuile, rez-de-chaussée surélevé, appentis.

Prescriptions :

Chaque propriétaire doit conserver lors des travaux les caractéristiques propres au lotissement : jardin en front de parcelle, maison en retrait de l'alignement, combles et toiture en tuile et en pente.

Conserver l'alignement, le rythme et la hauteur des baies.

La réalisation de sous-sols est proscrite en dehors du périmètre d'emprise au sol des constructions existantes.

Hôpital Beaujon

Date de construction : 1935

Type : Ensemble urbain et paysager

Motif de protection : intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : G141



En 1916, l'AP-HP acquiert une parcelle de 12 hectares à Clichy afin d'y relocaliser l'Hôpital Beaujon situé alors dans Paris.

Le concours est remporté par les architectes Jean Walter, Louis Plousey, Urbain Cassan avec comme architecte conseil Patouillard Demoriane. Il s'agit d'une construction en hauteur inspirée des exemples américains sous l'influence de Jean Walter selon un modèle qui s'impose par la suite.

L'hôpital est inauguré en février 1935 et permet d'accueillir 1000 lits. Au cours du 20e siècle, quelques modifications ont eu lieu : dans les années 1970-80-90 et les années 2015-2018.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a attribué le label « Architecture contemporaine remarquable » à l'Hôpital Beaujon, visant à mettre en valeur l'architecture contemporaine. Cette labellisation « Architecture contemporaine remarquable » prendra fin en 2035 et cette dimension patrimoniale devra être intégrée dans les réflexions sur le devenir du site.

Outre le bâtiment principal monumental, plusieurs pavillons confèrent au site de Beaujon sa singularité.

Matériaux du gros-œuvre : Béton armé ; brique (Ossature en béton armé remplissage en briques agglomérées Renault)

Matériaux de la couverture : Ciment en couverture

Description de l'élévation intérieure Sous-sol ; 12 étages carrés

Typologie de couverture : Terrasse

Prescriptions :

Site patrimonial remarquable à valoriser en favorisant l'intégration des différents bâtiments au regard de leurs qualités respectives dans un nouveau contexte urbain à imaginer suite au déménagement de l'Hôpital.

Immeubles Place de la République

Date de construction :

Type : Ensemble urbain et paysager

Motif de protection : intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : T34 part.; T35 part.; T36; U1 part.; U2 part.; Z56; Z57 part.; Z58 part.; Z59; Z60 part.; Z61 part.; Z62



La place de la République a été pensée au cœur de l'agrandissement de Clichy à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle.

La forte croissance de la ville, l'installation de nombreuses entreprises ont nécessité une extension de l'urbanisation :

L'ouest de la commune a été mis en valeur avec la construction d'axes de communication, vers Paris, Saint Ouen, et vers la Seine.

La route départementale n°10, rue de Lorraine puis boulevard du général Leclerc, a été aménagée comme une large avenue bordée d'arbres, en prolongement de la rue de Metz (boulevard gal Leclerc, n°80 à n°150).

La place de la République fait le lien entre le centre historique de Clichy et les nouveaux axes de communication.

Ouverte en 1908, elle a bénéficié de soins particuliers : les architectes ont travaillé sur un cercle parfait de 73.90 mètres de diamètre, comprenant une chaussée de 12 mètres de profondeur et un terre-plein de 36 mètres de diamètre.

Elle est constituée de quatre séquences d'immeubles formant un ensemble particulièrement homogène, élevé entre 1909 et 1912 par les architectes Félix Deligny (n°4, 6) et Cousteix (n°7, 9, 11).

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables

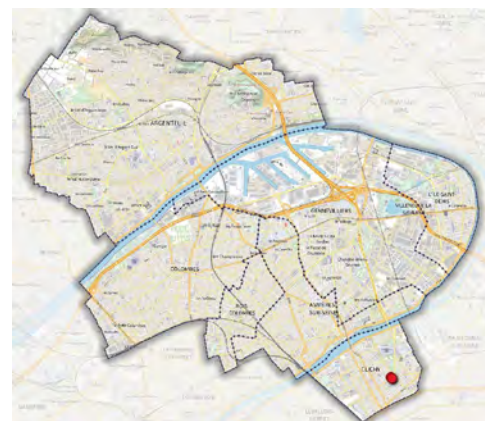
Ensemble d'immeubles

Date de construction : Années 30

Type : Ensemble urbain et paysager

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Z52; Z53; Z76



Immeubles d'habitation R+5 recouverts de parement briques

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables

Théâtre Rutebeuf

Date de construction : 1909

Type : Equipements culturels et de loisirs

Motif de protection : Interêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : Z168



Au centre des allées Gambetta, la municipalité a décidé dès 1909 la construction d'une salle des fêtes et maison municipale. Sa transformation en théâtre ne date que de 1990, à la disparition du dernier cinéma de la ville, et date à laquelle il est devenu lieu de programmation théâtrale et cinématographique.

Salle des fêtes et maison municipale (bibliothèque, conservatoire de musique, salles de réunion) construite en 1909 par les architectes Pierre et Louis Guidetti ; la salle des fêtes avec une façade ornée est orientée sur les allées Léon Gambetta, la maison municipale avec une façade très sobre sur la rue Henri Barbusse ; chauffage commun avec le gymnase mitoyen

Matériaux du gros-œuvre : Calcaire ; pierre de taille ; brique

Matériaux de la couverture : Tuile

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; 3 étages carrés

Typologie de couverture : Toit à longs pans ; pignon couvert

Commentaire descriptif de l'édifice : Façade en brique sur la rue Henri Barbusse, l'autre façade est en calcaire

Technique du décor : Sculpture / Ornement à forme architecturale ; corne d'abondance ; guirlande ; bouquet.

Prescriptions :

Conserver et assurer la pérennité

Les projets d'évolution et d'extension devront préserver et mettre en valeur les éléments de façade

Conservatoire Léo Délibes

Date de construction : 2009

Type : Equipements culturels et de loisirs

Motif de protection : Intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : R18



Le conservatoire est lauréat de l'équerre d'argent en 2009. Conçu par l'architecte Bernard Desmoulin, ce bâtiment est remarquable par sa gestion de la lumière et une prouesse technique liée à sa proximité avec le métro.

Prescriptions :

Assurer la préservation de l'identité architecturale

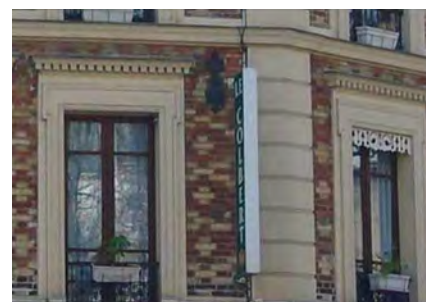
Immeubles de faubourg

Date de construction : 1er quart du 20ème siècle

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : K114



Immeuble d'habitation à l'alignement sur rue, R+ 2

Rare exemplaire de ce style d'architecture, remarquable par sa position en angle de la rue Martre et de la rue commerçante du Landy.

Parement des étages courants en briquettes formant un motif recherché, travail sur les encadrements de baies. Corniche, bandeau et chaînage d'angle en enduit calcaire. Baies et modénatures (poinçons) en ferronnerie.

Prescriptions :

Façade du bâtiment sur rue à préserver lors des ravalements : sculptures et modénatures, motif du parement. Conserver les ferronneries.

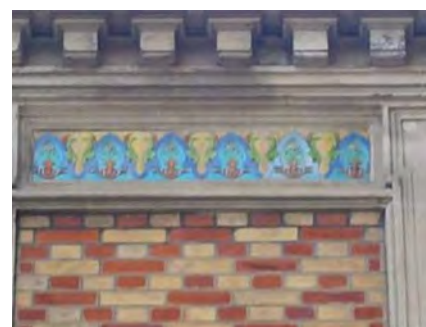
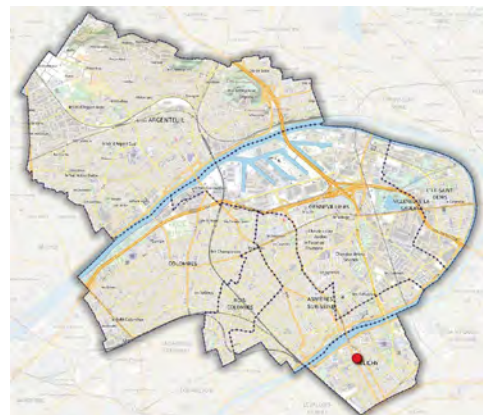
Marchand de vin Hébrard

Date de construction : 1902

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : K264



Construction par l'architecte Félix Deligny (date et signature portées) d'un bâtiment destiné à un marchand de vin en gros : Hébrard. Les étages étaient réservés à l'habitation. En rez-de-chaussée, bureaux sur la rue et passage vers la cour où se trouvaient entrepôts, remises et écuries. La cour a été entièrement couverte, les remises et écuries ont disparues.

Façade richement décorée en brique avec jeux de couleurs et disposition en boutisse et panneresse, tuile, céramique, sculpture.

R+ 2, balcon filant au R+1, frise en céramique au bandeau du 2ème étage. Trumeaux des 1er et 2ème étages richement décorés.

Corniches moulurées au rdc et R+2. impostes et frontons sculptés

toit à longs pans. Garde-corps et menuiseries en fer forgé.

Le bâtiment se trouve sur une parcelle plus vaste, avec un bâtiment en arrière cour.

Prescriptions :

Préserver la richesse de la façade lors des ravalements, conserver les matériaux, ferronneries et menuiseries du RDC. Interdire les volets roulants.

Immeuble haussmannien

Date de construction : 1926

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : U138



Immeuble d'habitation formant angle, marquant l'entrée de Clichy depuis Saint-Ouen.

Composition : 5 étages + combles, façades et composition Art nouveau (libération des parties hautes, modénatures). Façade en brique et pierre, Rez-de-chaussée surélevé ; balcon filant à R+5.

Encadrements de baies sculptés et ferronneries Art nouveau. Menuiserie avec fenêtres à 4 pans et volets en ferronnerie.

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables

Maison de ville

Date de construction : 1er quart 20e siècle

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Interêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : K64



Bâtiment situé dans l'axe du bd Jean Jaurès, à l'angle de la rue du Guichet.

Bâtiment R+ 2 , probable surélévation postérieure pour le R+2. accès par un portail latéral, donnant sur la cour.

Façade richement décorée en brique avec jeux de couleurs et disposition en boutisse et paneressse, tuile, céramique ; soubassement en moellons.

frises en céramique aux bandeaux des 1er et 2ème étages. Trumeau du 1er étage richement décoré

alternance console et garde-corps aux baies du 1er étage. Garde-corps et menuiseries en fer forgé.

Le bâtiment se trouve sur une parcelle plus vaste, avec un bâtiment en arrière cour.

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables

Immeubles faubourien

Date de construction : 1er quart 20e siècle

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : K102



Composition : Façade en briques à boutisse et panneresse, motifs par jeux de couleurs

Encadrements de baies et chaînage d'angle de style classique. Balcons en surplomb, ferronneries travaillées. Façade animée par une dissymétrie entre les parties au dessus du portail (revêtement pierre, balcon en surplomb) et le reste de l'immeuble, conférant une impression de verticalité à l'ensemble. Corniche et bandeaux moulurés pierre.

Linteaux de baies en arc surbaissé.

Grand portail donnant sur la cour intérieure.

Prescriptions :

Conserver ou restaurer les menuiseries, ferronneries et huisseries correspondant aux encadrements de baies.

Veiller lors des ravalements à conserver les matériaux d'origine ou remplacer à l'identique. Travailler l'intégration du soubassement au reste de l'ensemble architectural.

Immeuble Art Déco

Date de construction : 1er quart 20e siècle

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : K79



Bâtiment construit après l'élévation de l'église Saint Vincent de Paul.

Composition: bâtiment R+2, beau volume d'angle (marqué par des fenêtres à 4 pans). Façade en brique en boutisse et paneresses, éléments de décoration formant un motif recherché polychrome. Travail sur les encadrements de baies : linteaux en arc surbaissé en brique et céramique. Frise en céramique polychrome à R+2. Baies et modénatures (médallions) en céramique.

Prescriptions :

Préserver la richesse de la façade lors du ravalement en conservant, et éventuellement, en restaurant :

- l'appareillage des briques qui constitue l'essentiel du décor de la façade
- les éléments en céramique
- le ceintage des fenêtres, ce qui exclut la pose de volets roulants extérieurs
- les persiennes métalliques
- les gardes-corps en ferronnerie

Lors des changements de façades du rez-de-chaussée, rechercher un aménagement en accord avec la typologie du bâtiment (époque de construction, matériaux et couleurs) et les commerces voisins de la rue du Landy.

Une éventuelle surélévation devra se relier harmonieusement à cet ensemble et le mettre en valeur

Habitation villageoise

Date de construction : 1er quart 20e siècle

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : K79



Ensemble de bâtiments de typologie villageoise dans le centre ville ancien. Implantation de type vernaculaire, avec des bâtiments sur rue implantés à l'alignement.

4 rue du Landy: Bâtiment R +2, reprenant la typologie de la maison villageoise

6 rue du Landy : Bâtiment R+1 + combles, reprenant la typologie de la maison villageoise.

Bâtiments bas, toitures à deux pentes en tuiles mécaniques, constructions en moellons de pierre calcaire hourdées au plâtre et recouvertes d'enduit plâtre ton beige. Modénatures peu nombreuses et simples soulignant les changements d'étage (bandeaux horizontaux moulurés sur les appuis de fenêtre des étages, corniche sous l'égout de toit).

Baies hautes et étroites, volets persiennés en bois ton blanc ; garde-corps en fonte en noir avec main courante en bois.

Prescriptions :

Interdire la démolition.

Préserver lors des ravalements l'aspect 'villageois' de la construction : volets en bois persiennés à la française, coloris, toitures en tuiles mécaniques, conserver les menuiseries et ferronneries.

Lors de changements des façades du rdc, rechercher un aménagement en accord avec la typologie du bâtiment.

Immeuble de rapport

Date de construction : 1926

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : Q176



Immeuble de rapport. Il était occupé en rez-de-chaussée par les bureaux de la distillerie Foucher dont il porte l'enseigne gravée en façade. Un passage couvert permettait l'accès aux parties industrielles situées à l'arrière de l'immeuble et aujourd'hui détruites. Fernand Renaud (architecte), C.Boucherolle (entrepreneur)

Composition : Façade en pierre de taille, signature portée de l'architecte.

rez-de-chaussée surélevé ; 5 étages + comble, composition verticale, balcon filant à R+5.

encadrements de baies sculptés et ferronneries art déco : ornement végétal, colonnades au rdc. menuiserie avec fenêtres à 4 pans et volets en ferronnerie.

Prescriptions :

Façade à préserver lors des ravalements : sculptures et modénatures. Conserver les ferronneries, les menuiseries et volets.

Tenir compte des lignes de force, proportions, matériaux et couleurs lors des ravalements. Mettre en valeur le rez-de-chaussée

Immeuble Art Déco

Date de construction : années 1930
Type : Immeubles d'habitation
Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : T30; T32



Immeubles de rapport de style art déco,
Les deux immeubles bâtis en symétrie se situent de part et d'autre d'une allée.
Composition : bâtiment R+6. Façade parement brique disposée en boutisse et panneresse. Angle en avancée sur rue à partir du R+1.
Etages de soubassement (rdc + R+1) et de couronnement traités différemment des étages courants : motifs floraux art déco sur les consoles des baies du R+1, sur la frise du bandeau du R+5, sur les linteaux des éléments en surplomb. Garde-corps en fer forgé motifs art déco, volets en ferronnerie.

Prescriptions :

Les futurs projets développés sur cette parcelle devront se raccrocher et mettre en valeur les immeubles existants.
Les travaux sur les bâtis existants devront conserver les éléments caractéristiques (menuiseries et ferronnerie, volets, fenêtres à 4 pans, modénatures) et ne pas ajouter d'éléments dénaturant cet ensemble.

Immeuble haussmannien

Date de construction : Fin 19 / Début 20ème siècle

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Interêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : U57



Bâtiment d'architecture Haussmannienne. Angle de l'immeuble surmonté d'un toit-dôme.

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables

Anciens Grands Magasins

Date de construction : années 1890
Type : Immeubles d'habitation
Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : L139



Bâtiment situé au débouché de la Place du Marché, en perspective de la rue de Paris. ancien "grand magasin" au rez-de-chaussée, aujourd'hui surface commerciale.

Immeuble en brique et enduit de peinture rouge.

Modénatures : mascarons (têtes d'homme), bandeaux, corniches et encadrements de baie en enduit ton beige. Menuiseries et ferronneries en fer (volets, garde-corps fer forgé).

Composition horizontale marquée par la façade comme par le gabarit du bâtiment. Rythme vertical donné par les alignements de baies.

Prescriptions :

Préserver et restaurer la façade lors des ravalements (encadrements de teinte plus claire que la façade), préserver les modénatures. Conserver les ferronneries et menuiseries. Travailler à la liaison entre le rez- de-chaussée et les étages et réhabiliter la façade du rdc (enseignes commerciales moins saillantes, respectant l'architecture dans laquelle elles s'encastrent).

Maison villageoise

Date de construction : fin 19ème, début 20ème siècle

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Q161



Bâtiment dans l'axe de la rue de l'Avenir, visible depuis le Bd, J Jaurès. Bâtiment R +2 + Combles, reprenant la typologie de la maison villageoise.

Façade en enduit ton beige, menuiseries tons bleu. Toit à long pan en tuiles. Au rdc, grand portail ouvrant sur la cour intérieure. Statuette de la Vierge dans une niche à R+2.

Prescriptions :

Interdire la surélévation.

Préserver lors des ravalements l'aspect 'villageois' de la construction (volets en bois, coloris, toiture à réhabiliter par la pose d'ouvrants encastres moins visibles depuis la rue, retrouver des menuiseries de fenêtres plus en accord avec la typologie du bâtiment...)

Préserver la statuette et la mettre en valeur (protection moins couvrante, mise en lumière...)

Retrouver la cohérence de la façade : aspect du rez-de-chaussée, surface commerciale, encadrement du portail..

Immeuble de faubourg

Date de construction : 1926

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : U121



Bâtiment en angle donnant sur la place Belfort-Sanzillon, au croisement des rues Mme de Sanzillon et Boisseau.

Immeuble de rapport début 20ème siècle. R+5 + Combles. Pan coupé en angle incurvé.

Composition : 1er et dernier étage traités de façon différenciée des étages courants. Façade brique disposée en boutisse et panneresse, formant éléments de décoration au niveau des trumeaux du R+5.

Baies à 4 pans pour la partie centrale, volets métalliques et garde-corps en ferronnerie motifs floraux art déco. Baies du R+5 en arc surbaissés, avec fenêtres suivant cet arc. Absence de volets aux étages courants.

Prescriptions :

Conserver les éléments de façade et ferronneries lors des ravalements.

Les fenêtres remplacées doivent correspondre à l'encadrement de baie existant (arc surbaissé). Conserver les volets en ferronnerie au R+1, ne pas ajouter de volets aux étages courants.

Les locaux commerciaux du rdc devront respecter la construction à l'occasion des prochains travaux.

HBM - Cité Simonneau

Date de construction : 1925-1926

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : X99



Lotissement concerté (Habitation à Bon Marché)

Sur un terrain sans profondeur l'architecte André Berry construit entre 1925 et 1926 des immeubles (habitations à bon marché) ; de l'autre côté de la rue il aménagé un square et construit un dispensaire et des bains douches ; les 123 logements sont réabilités en 1985

Matériaux du gros-œuvre : Brique ; béton

Matériaux de la couverture : Tuile mécanique ; zinc en couverture ; ciment en couverture

Description de l'élévation intérieure : sous-sol ; 5 étages carrés ; étage de comble

Typologie de couverture : Toit à longs pans brisés ; pignon couvert ; pignon découvert

Commentaire descriptif de l'édifice : Armature en béton, remplissage en brique ; terrasse aménagées au 2ème étage des immeubles

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables

Ensemble d'immeubles

Date de construction :

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Q120; Q121; Q99



Immeubles d'habitation R+5 en pierre et parement briques

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables

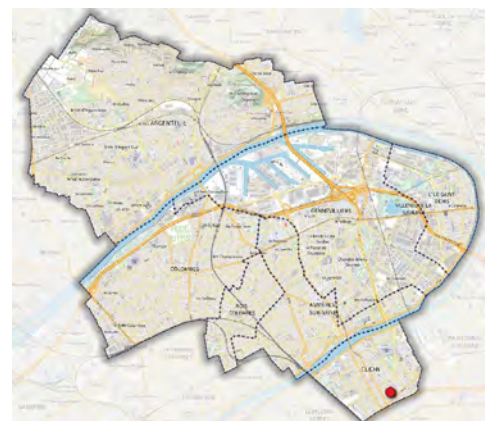
Immeuble de logement et boutique

Date de construction :

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Y14



Bâtiment d'angle à usage d'habitation R+4 recouverts de parement briques

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables brique

Immeuble de logement et boutique

Date de construction :

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : K65



Immeuble d'habitation R+5 avec commerce en rez-de-chaussée

Rare exemplaire de ce style d'architecture.

Parement des étages courants en briquettes formant un motif recherché, travail sur les encadrements de baies. Corniche, bandeau et chaînage d'angle en enduit calcaire. Baies et modénatures en ferronnerie.

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments décoratifs

Immeuble art déco

Date de construction : 1930

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : C37



Immeuble construit vers 1930 par l'architecte Louis Compont de Clichy et les frères Varroy entrepreneurs à Paris. L'entrée est l'oeuvre de Joseph Fourry, marbrier d'Asnières.

Matériaux du gros-œuvre : Brique ; enduit partiel

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; 7 étages carrés

Technique du décor : Sculpture / Fleur ; oiseau

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments décoratifs

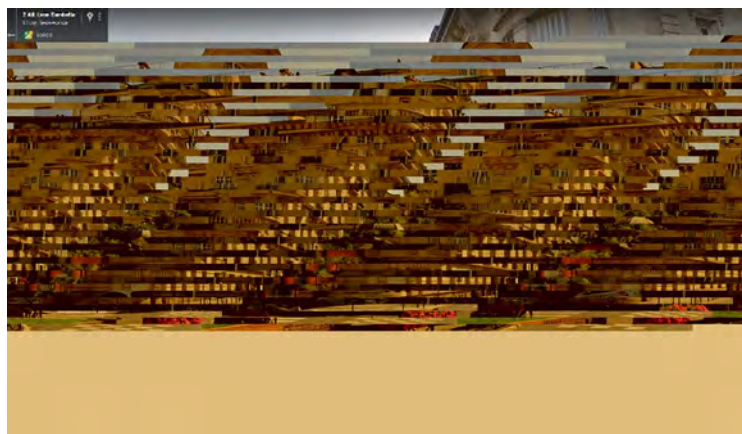
Immeuble Haussmannien

Date de construction : 1911

Type : Immeubles d'habitation

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Z235



Immeuble construit en 1911 par l'architecte G. Gallier et l'entrepreneur J. Varet.

Matériaux du gros-œuvre : Calcaire ; pierre de taille

Matériaux de la couverture : Ardoise

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; 5 étages carrés ; étage de comble

Partie d'élévation extérieure : Élévation à travées

Typologie de couverture : Toit à longs pans ; pignon découvert

Technique du décor : Sculpture

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments décoratifs

Pont d'Asnières

Date de construction : 1908

Type : Infrastructure

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Emprise publique



Un premier pont en charpente fut construit entre Asnières et Clichy vers 1825 mais il fut détruit. En 1852, il est remplacé par un ouvrage d'art métallisé réalisé par Ernest Goüin. C'est le premier pont de fer jamais réalisé en Europe. Au début du XXème siècle, Jules Goüin, le fils d'Ernest Goüin, se charge d'en moderniser les plans car le pont se délabre par manque d'entretien. Dès 1904, une passerelle provisoire en bois est construite. Le nouveau pont est inauguré le 25 octobre 1908. A la Libération, les FFI de Clichy et d'Asnières installent barricades et chicanes autour du pont resté intact.

Prescriptions :

Assurer pérennité, valoriser les espaces publics, mettre en valeur les détails décoratifs

Pont de Gennevilliers

Date de construction : entre 1913 et 1921

Type : Infrastructure

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Emprise publique



Ce pont est construit entre 1913 et 1921 par l'entreprise Moisant Laurent et Savey après l'élargissement en 1910 de la rue du Général Roguet.

Formé de trois arches en acier métallique supportées par deux piliers, le pont est amarré de chaque côté de la rive, à un ouvrage d'art en pierre d'où partent les escaliers reliant le pont et le quai en contrebas.

En 1991, le pont a été entièrement repeint sous la direction de l'architecte Alain Spielman. Entièrement repeint, il reflète aujourd'hui les couleurs chromatiques.

Prescriptions :

Assurer pérennité, valoriser les espaces publics, mettre en valeur les détails décoratifs

Atelier habitation

Date de construction : 2e quart du 20e siècle,
Type : Maisons et pavillons
Motif de protection : Intérêt historique et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : T108



Edifice construit dans les années trente, aligné sur rue (bureaux en rez-de-chaussée et logement à l'étage), il commandait l'accès aux ateliers, actuellement détruits, en fond de cour.

Edifice représentatif de la typologie et de l'écriture éclectique : art déco (décor floral), emprunts historicistes (balustres), ornements architecturaux (fronton, balustre), et éléments de ferronnerie de style art déco. Façade en pierre de taille.

Prescriptions :

Conserver lors des ravalements les décors et modénatures, les ferronneries et menuiseries à 4 pans. Une éventuelle surélévation ou extension sur la parcelle devra tenir compte de cet élément et l'intégrer de façon harmonieuse.

Maison de ville

Date de construction : 1er quart 20e siècle

Type : Maisons et pavillons

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : J210



Maison de ville de style classique, écriture dite "Louis Philippe". Ancienne Cité Marquise, fermée par des grilles. Bâtiment R+2+C. Seul exemplaire de ce style d'architecture dans le quartier Berges de Seine, aujourd'hui remarquable par son relatif isolement (pas de bâtiments à moins de 20m). Maçonnerie enduite, et pierre de taille pour le soubassement, les étages courants et la modénature (corniche, bandeaux, encadrements de baie, chaînage d'angle). Toiture à la Mansart avec lucarnes. Sur la même parcelle : bâtiment (hangar) anciennement dédié à de l'activité.

Prescriptions :

Préserver la façade lors du ravalement, conserver le parement, modénatures, corniche...

Les projets développés sur la même parcelle doivent tenir compte de cet élément et proposer un projet l'intégrant de façon qualitative.

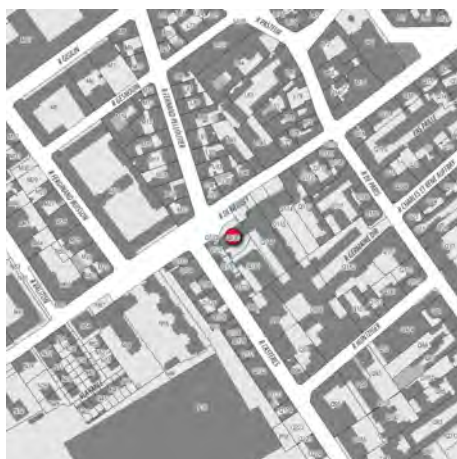
Maisons de ville

Date de construction : 3e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Type : Maisons et pavillons

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : Q190



Maison d'habitation de 2 étages, entrepôt commercial, garage à l'arrière de la parcelle.

Distillerie dite Grande Distillerie H. Séré, puis Distillerie Maurice ETIEMBLED.

Distillerie fondée en 1860. Elle cesse son activité en 1945. En 1911, les frères Remoissonnet, architectes, couvrent l'accès à la cour centrale en prolongeant le bâtiment donnant sur la placette de la rue de Neuilly. Ils reconstruisent le portail d'entrée aujourd'hui disparu.

Maison donnant sur la place de la rue de Neuilly en retrait de l'alignement sur rue, au carrefour des rues de Neuilly, Castèrès, et Pelloutier.

Bâtiment R+2 + C, composé de trois ensembles (bâtiment central entouré de deux ensembles plus étroits)

Façade en enduit, gros-œuvre en brique et pan de fer ; toiture en tuile mécanique

Prescriptions :

Conserver l'aspect de faubourg lors des ravalements, conserver l'unité des trois façades. Clarifier le rapport du bâtiment à l'espace public. Les éventuels projets sur l'arrière de la parcelle devront se rattacher à l'ensemble existant.

Maisons

Date de construction :

Type : Maisons et pavillons

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : K96; K97



Le 9 rue Villeneuve est un bâtiment formant angle, composé d'une façade à l'alignement sur rue et d'un jardin à l'arrière, accès sur le jardin par un portail en fer forgé. Maison de ville de style classique : R +1

+C, soubassement en moellon, étages courants en brique formant motifs polychromes, toiture "type Mansart". Modénatures, encadrement de baies, corniche et chaînage d'angle enduit ton pierre.

Le 11 rue Villeneuve est en continuité et donne sur la rue. La façade est également de style classique, avec des bandeaux décorés de frises en céramique. Corniche et chaînage d'angle enduit ton pierre.

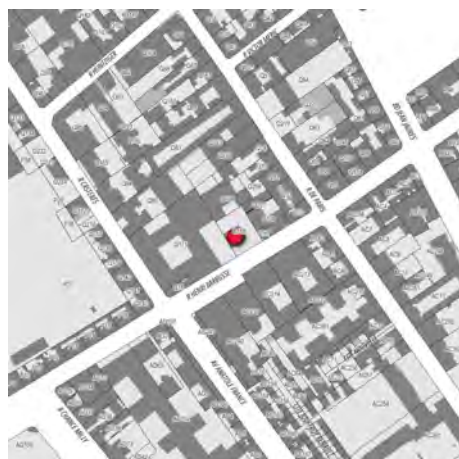
Linteaux de baies en arc surbaissées, frise pierre et céramique au niveau du bandeau du rdc, corniche moulurée à R+1. Balustre en pierre de taille à rdc et en fer forgé à R+1.

Prescriptions :

Attention lors des ravalements à la qualité des parements et des matériaux : conserver les jeux de couleurs et l'harmonie des couleurs, conserver les modénatures, les ferronneries et menuiseries. Interdire la surélévation et l'extension sur le jardin. Conserver le rapport à l'espace oublié.

Date de construction :
Type : Maisons et pavillons
Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Q168



Maison en pierre calcaire, toiture ardoise, l'alignement à la rue est marqué par un murêt surmonté d'une grille

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments remarquables

Maison GRAISSEURS DUBRULLE

Date de construction : 1903

Type : Maisons et pavillons

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : S159



Maison d'habitation construite en 1905 par l'architecte Félix Deligny (date et signature portées) pour un industriel qui fait reconstruire en 1908 ses ateliers. La maison portait à l'angle des rues au rez-de-chaussée l'enseigne de l'entreprise : GRAISSEURS DUBRULLE. Elle abritait en rez-de-chaussée les bureaux dont l'entrée était distincte de celle de la partie habitation. Les ateliers ont été reconstruits

Matériaux du gros-œuvre : Meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille

Matériaux de la couverture : Ardoise

Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; rez-de-chaussée surélevé ; 1 étage carré ; étage de comble

Typologie de couverture : Toit à longs pans brisés ; pignon couvert ; toit en pavillon

Technique du décor des immeubles : Sculpture

Prescriptions :

Conserver implantation, ordonnancement et éléments décoratifs

Garage municipal

Date de construction : 1931 - 2020

Type : Patrimoine industriel et tertiaire

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : Q80



Garage municipal construit en 1931 par la guilde des techniciens conseil, date et signature portées.

Structure en béton armé. Nef centrale couverte par une arcature en béton, éclairage en pavés de verre. façade enduit.

Architecture du mouvement moderne années 30 caractérisé par le volume arrondi, la façade sans modénatures autre que le soubassement en bosselage. Travail sur la géométrie et la symétrie.

Le bâtiment a été en partie démoli en 2019 afin d'accueillir le groupe scolaire privé Sœur Marguerite. La façade remarquable au 10 rue Castérès a été conservée et réhabilitée.

Prescriptions :

Les futurs projets développés sur la parcelle devront intégrer l'élément de façade de l'entrée du garage.

Architecture commerciale

Date de construction : 1er quart 20e siècle

Type : Patrimoine industriel et tertiaire

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : M34



Architecture du mouvement moderne : structure béton et acier apparente, parement brique et enduit, grandes verrières.
Elément formant angle de rue, face au square Salvador Allende et à la piscine municipale.

Composition : bâtiment R+2, façade parement brique, verrière intérieure

Prescriptions :

Conserver les éléments de façade lors des ravalements, la verrière et les éléments verriers caractéristiques (menuiseries et encadrements de baies, typologie des baies)

Patrimoine industriel et tertiaire

Date de construction :

Type : Patrimoine industriel et tertiaire

Motif de protection : Intérêt architectural et urbain

Parcelle(s) cadastrale(s) : T44



Bâtiment de typologie industrielle à l'alignement sur rue, R+1.

Construction en briques disposées en boutisse et panneresse. Modénatures simples utilisant la brique Ueux de couleurs et dispositions pour les trumeaux, appuis de fenêtre en avancée en brique, linteaux enduit ton blanc).

En rdc, portails vers l'arrière cour en acier ton vert, baies avec encadrement en arc en plein cintre et clé de voûte enduit ton blanc.

Rythme horizontal conféré par les alignements de baies d'égale largeur pour chaque étage : le soubassement (baies étroites, fermées par des volets en ferronnerie) et l'étage (baie plus larges).

Prescriptions :

Remplacer les briques à l'identique lors des ravalements. Conserver l'harmonie de couleurs (corniche et linteaux, portail et façade brique).

Un éventuel projet sur la parcelle devra mettre en valeur ce bâtiment.

Bâtiment principal du SIAAP

Date de construction : 1890, 1912, 1936

Type : Patrimoine industriel et tertiaire

Motif de protection : Intérêt historique et architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : B4



Plusieurs temps de constructions: 4e quart 19e siècle; 1er quart 20e siècle; 2e quart 20e siècle (1890, 1912, 1936).

En 1856 l'ingénieur Belgrand choisit Clichy comme lieu de rejet en Seine des égouts de Paris et y établit la sortie d'un grand collecteur ; en 1890 construction au même emplacement de l'usine de Clichy pour le détournement des eaux usées sur les champs d'épandage de Gennevilliers ; 1912 extension des bassins de dégrossissage, et construction de l'usine de crue (destinée à protéger Paris contre les crues) ; 1936, construction de la nouvelle usine sur l'emplacement des anciens bâtiments ; agrandissements en 1973 ; actuellement l'usine est utilisée pour le nettoyage partiel des eaux d'égout (dégrillage, dessablage) ainsi que pour l'irrigation des champs d'épandage d'Achères.

Composition : Usine de 1936 en béton armé à remplissage de brique. Les arrivées des collecteurs anciens sont en moellon et ciment, bassins et canalisations en béton. structure brique, béton et moellon. Ferronneries. La façade du bâtiment de 1936 porte les armoiries de la ville de Paris.

Prescriptions :

Conserver et préserver la façade de 1936 (armoiries + les spécificités de la structure : acier, béton).

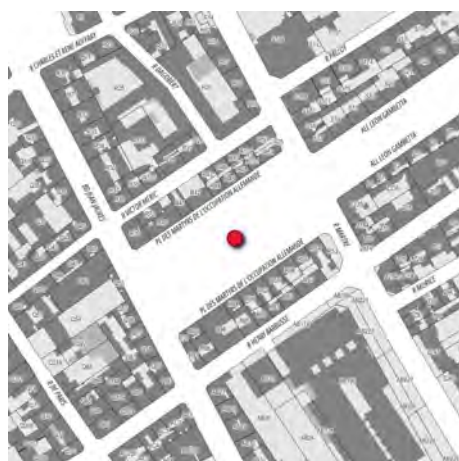
Kiosque à musique

Date de construction : 1896

Type : Petit patrimoine et éléments architecturaux remarquables

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : Emprise publique



Kiosque mis en place en 1896, construit sous la direction de l'architecte Bernard Sincholle par la société des Ateliers de Neuilly. Le toit en maçonnerie imitant un appareillage de tuiles vernissées prévu a été remplacé par une charpente en bois. En 1906, mise en place d'une grille autour du kiosque par l'ingénieur Howald. Consolidé en 1899. Le socle en maçonnerie a été caché par un tertre de terre

Matériaux du gros-œuvre : Fonte

Matériaux de la couverture : Tuile plate

Description de l'élévation intérieure : En rez-de-chaussée surélevé

Typologie de couverture : Dôme polygonal

Technique du décor : Fonderie

Prescriptions :

Conserver implantation et assurer pérennité

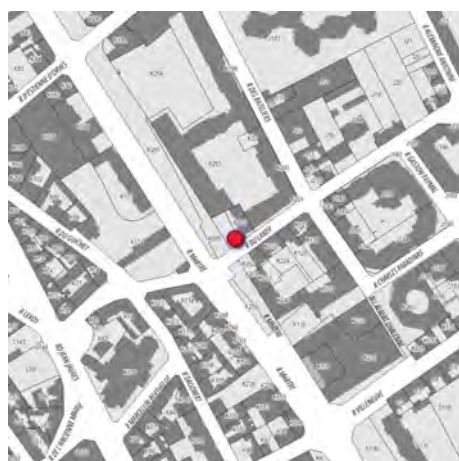
Portail du château de Crozat-Leriché

Date de construction :

Type : Petit patrimoine et éléments architecturaux remarquables

Motif de protection : intérêt architectural

Parcelle(s) cadastrale(s) : K251



Cette porte est le seul reste d'un ancien château construit au 17ème siècle qui a appartenu à Antoine Crozat

Prescriptions :

Conserver implantation et assurer pérennité



Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine

1 bis rue de la Paix 92 230 Gennevilliers

plui@bouclenorddeSeine.fr

www.bouclenorddeSeine.fr/plui

